



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-42836>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-42836**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de communes de la Vallée du Garon

Correspondant : MME GAUQUELIN Françoise, Présidente

Adresse : Parc d'activités de Sacuny, 262 rue Barthélémy Thimonnier, 69530 BRIGNAIS

Coordonnées :

Téléphone : 0472313899

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.cvalleedugaron.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Requalification de voirie et aménagement d'une voie verte - Montagny

Lieu d'exécution : Montée de Sourcy, 69700 Montagny

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Ce marché de maîtrise d'oeuvre va consister à requalification de la voirie et la création d'une voie verte, sur la montée de Sourzy entre le DOJO et le centre-ville

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Enveloppe prévisionnelle des travaux : 650 000 euros HT

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/09/2025 et jusqu'au 02/11/2028

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Garantie à première demande pour le versement de l'avance

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Sur ressources propres cf : article 10 du CCAP
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 20/05/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-MOE-CCVG-0009

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK26 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065 Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative) - Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) - Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Marché de maîtrise d'oeuvre comprenant une tranche ferme et deux tranches optionnelles (cf article 6 du CCAP)

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2025